

PÉTITION

# Israël : Liberté pour Ahed Tamimi, militante palestinienne de 16 ans

lundi 29 janvier 2018, par [Amnesty International](#), [Pétition](#) (Date de rédaction antérieure : 29 janvier 2018).

**Ahed Tamimi, militante palestinienne de 16 ans, est considérée comme la « Rosa Parks palestinienne ». Depuis des années, elle et sa famille s'opposent à l'occupation israélienne. Mais aujourd'hui, cette jeune fille risque jusqu'à 10 ans de prison pour une altercation avec des soldats israéliens.**

Le 15 décembre dernier, Ahed Tamimi et sa famille manifestaient contre la décision de Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël. La situation a pris un tournant dramatique lorsque le cousin d'Ahed, Mohammed, 14 ans, a reçu une balle en caoutchouc dans la tête, tirée depuis une faible distance par un soldat israélien. L'adolescent a dû subir une lourde opération chirurgicale, pendant laquelle une partie de sa boîte crânienne a été retirée pour que la balle puisse lui être enlevée.

Plus tard le même jour, Ahed s'est elle aussi retrouvée face à des soldats israéliens qui étaient entrés dans la cour de sa maison. Une vidéo, devenue virale depuis, la montre, sans arme, en train de frapper, de pousser et de donner des coups de pied à deux soldats israéliens portant un équipement de protection. Il est évident qu'elle ne représentait aucune menace sérieuse pour ces hommes, qui ne l'ont repoussée que légèrement. Pourtant, la jeune fille risque jusqu'à 10 ans de prison, une sanction clairement disproportionnée.

Le 19 décembre, des soldats israéliens ont fait une descente au domicile d'Ahed pendant la nuit. La jeune fille a été arrêtée et est désormais accusée de voies de fait avec circonstances aggravantes, d'obstruction au travail des soldats et d'incitation à la violence.

En détention, elle a enduré des interrogatoires musclés, parfois de nuit, et des menaces ont été proférées à l'encontre de sa famille. Son procès aura lieu très prochainement devant un tribunal militaire israélien pour mineurs. Nous devons nous mobiliser rapidement et efficacement.

Rien de ce qu'a fait Ahed Tamimi ne saurait justifier le maintien en détention d'une adolescente de 16 ans. Celle-ci compte parmi les 350 mineurs palestiniens retenus dans des prisons ou des centres de détention israéliens.

Aidez-nous à faire pression à l'échelle internationale sur le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu.

L'histoire d'Ahed est emblématique du traitement que subissent les enfants palestiniens qui participent à des actions militantes. Israël viole la Convention des droits de l'enfant auquel il est partie, qui stipule notamment que l'emprisonnement des enfants devrait toujours être un dernier recours.

Ahed est l'un des quelque 350 enfants palestiniens actuellement détenus dans les prisons israéliennes. Chaque année, les forces israéliennes arrêtent et poursuivent environ 500 à 700 enfants palestiniens, systématiquement maltraités, soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements, en l'absence de leur avocat ou de leur famille.

Merci de votre soutien.

**Sylvie Brigot-Vilain**

Directrice Générale d'Amnesty International  
France

---

**La lettre de pétition**

**Monsieur le Premier Ministre,**

Monsieur Le Premier ministre Benyamin Netanyahu, vous devez libérer Ahed Tamimi, âgée de 16 ans.

Un tribunal militaire israélien a statué le 17 janvier 2018 qu'Ahed Tamimi, âgée de 16 ans, inculpée de provocation et de coups et blessures contre des soldats, sera maintenue en détention jusqu'à la fin de son procès

Rien ne saurait justifier le maintien en détention d'Ahed Tamimi ainsi que la peine de dix ans de prison à laquelle elle est exposée, puisque la vidéo tournée lors de l'altercation du 15 décembre 2017 montre qu'elle ne représentait aucune menace réelle, étant désarmée face à deux soldats armés, portant un équipement de protection.

La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant à laquelle Israël est partie, dispose que l'arrestation, la détention ou l'incarcération d'un enfant doit être une mesure de dernier ressort, et être d'une durée aussi brève que possible.

**Nous vous appelons à faire libérer dans les plus brefs délais Ahed Tamimi**

Ahed Tamimi est l'une des 350 mineurs palestiniens qui se trouvent dans les prisons et les centres de détention israéliens.

**Nous vous exhortons à veiller à ce que les mineurs palestiniens ne fassent pas l'objet de détention**

Ahed Tamimi a subi comme la plupart des mineurs arrêtés des interrogatoires musclés, parfois la nuit, reçu des menaces à l'encontre de sa famille et a connu des transferts épuisants sans avoir accès aux toilettes.

**Nous vous demandons instamment de faire cesser les mauvais traitements des mineurs palestiniens dans les centres d'interrogatoire ou dans les prisons israéliens.**

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

---

Voir en ligne : [Pour signer](#)

---

**P.-S.**

\*

[https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/petitions/liberte-pour-ahed-tamimi?utm\\_campaign=ahed\\_tamimi&utm\\_medium=email&utm\\_source=emailing-petition](https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/petitions/liberte-pour-ahed-tamimi?utm_campaign=ahed_tamimi&utm_medium=email&utm_source=emailing-petition)